

dévant la Commission relativement à la construction du tunnel de la rue Iberville par la Compagnie du Pacifique Canadien, et demandent où en est rendue l'action de cette Commission de la Voirie à ce sujet?

M. Messier informe la Commission que, en premier lieu, il demandait un tunnel de 60 pieds de largeur; mais, après avoir consulté ses électeurs, il accepterait un tunnel de 30 pieds.

M. Labrecque dit que si le tunnel est construit à 60 pieds de largeur, la quote-part de la Ville, pour la construction de l'égout projeté de la rue Iberville, sera beaucoup plus forte que si le tunnel était construit à 30 pieds.

M. le président informe la Commission qu'il serait préférable pour la Ville de payer la différence du coût de la construction de l'égout projeté et d'avoir un tunnel de 60 pieds.

M. l'échevin Giroux dit que la Compagnie du Pacifique Canadien est prête à ériger des barrières jusqu'à ce que le tunnel soit construit, afin d'éviter des accidents.

M. Messier dit que si la Ville ne peut obtenir un tunnel de 60 pieds, elle ferait bien d'accepter l'offre de la Compagnie du Pacifique Canadien d'ériger des barrières.

Sur proposition de M. l'échevin White, il est

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de préparer une lettre demandant à la Compagnie du Pacifique Canadien d'ériger des barrières, pour le présent, afin d'éviter les accidents pouvant survenir à la traverse de la rue Iberville.

REQUETES, ETC.

2.—Du "Montreal Turnpike Trust" demandant que soit réparé le chemin Papineau.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

3.—De la "Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals," demandant l'entretien de certaines rues pendant l'hiver.

4.—De M. E. Guay, demandant de surélever le kiosque qui sert de poste d'observation à la traverse du chemin de fer de la Compagnie du Grand-Tronc, à l'avenue Ste-Elizabeth.

Résolu: Que ladite lettre soit référée à la Commission spéciale *re* Traverses à Niveau, et que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport à ce sujet.

5.—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De rembourser à M. J. Charlebois son salaire retenu durant l'année dernière pour cause de maladie.

6.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à rembourser à la "Sicily Asphaltum Paving Co." le 10 p.c. retenu sur la pose des dalles de pierre.

7.—*Résolu:* Que la résolution de cette Commission, en date du 6 décembre dernier, soit amendée de manière à ce que le salaire des inspecteurs de l'entretien des trottoirs en hiver, dans les districts 1, 2 et 3, soit de \$18.00 par semaine, au lieu de \$3.00 par jour.

RAPPORTS

8.—De l'inspecteur de la Ville, relativement à la demande de la Succession A.-F. Gault d'effacer les lignes homologuées de la rue Ste-Emilie, en face de sa propriété portant les numéros des lots 19-21, quartier St-Henri.

Déposé sur le bureau.

9.—De la sous-commission des Chemins de fer, relativement à la demande de la "Montreal Street Ry. Co." d'établir de nouveaux circuits.

Résolu: Que ledit rapport soit reçu.

10.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant un crédit supplémentaire de \$905.00 pour le parachèvement d'égouts dans certaines rues, suivant le rapport de M. S. Howard, sous-inspecteur de la Ville. La quote-part de la Ville sera de \$150.00 et la balance, savoir \$755.00, payable par les propriétaires.

11.—M. le président informe la Commission que les salaires des employés permanents du service de la Voirie n'ont pas été augmentés en comparaison des autres services.

Sur proposition de M. l'échevin White, il est

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le président et MM. les échevins Leclaire et O'Connell, soit instituée pour s'aboucher avec la Commission des Finances

construction of the Iberville street tunnel, by the Canadian Pacific Ry. Co., and asked the Road Committee what action has been taken in regard to this matter.

Mr. Messier informed the Committee that, in the first place he was asking for a tunnel 60 feet in width, but that he had, since then, consulted his electors and he would accept a tunnel 30 feet wide.

Mr. Labrecque stated that if the tunnel was built 60 feet wide, the City's share for the laying of the proposed Iberville sewer would be much greater than if it was built 30 feet wide.

The chairman explained to the Committee that it would be of greater advantage to the City to pay the difference, for the cost of laying the proposed sewer, than to have a tunnel 30 feet wide.

Ald. Giroux stated that the Canadian Pacific Ry. Co. was ready to erect gates, in order to prevent accidents as long as the tunnel was not built.

Mr. Messier said that if the City could not obtain a 60 feet wide tunnel, it would do well to accept the Canadian Pacific Railway's offer to erect gates.

On motion of Ald. White, it was

Resolved: That the Law Department be instructed to draft a letter asking the Canadian Pacific Railway Co. to erect gates for the present, in order to prevent accidents which may occur at the Iberville street crossing.

PETITIONS, ETC.

2.—From the Montreal Turnpike Trust, asking that said road be repaired.

Referred to the City surveyor.

3.—From the Canadian Society for the Prevention of Cruelty to Animals, asking that certain streets be kept in good order during the winter.

Referred to the City surveyor.

4.—From Mr. E. Guay asking that the kiosk, which is used as an observation point, at the Grand Trunk Ry. crossing, St. Elizabeth Avenue, be raised.

Resolved: That said letter be referred to the special Committee on Level Crossings, and that the City surveyor be instructed to report thereon.

5.—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That Mr. J. Charlebois be refunded his salary retained during the year on account of illness.

6.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to refund the Sicily Asphaltum Paving Co. the 10 p.c. retained for the laying of flagstone.

7.—*Resolved:* That the resolution of this Committee, dated the 6th December last, be amended so that the inspectors' salary (for the maintenance of sidewalks during winter), in districts 1, 2 and 3 be fixed at \$18 per week instead of \$3 per day.

REPORTS.

8.—From the City surveyor, *re* petition of the Gault estate asking that the homologated lines of St. Emilie street, in front of their property, lots Nos. 19-21, St. Henry ward, be erased.

Laid on the table.

9.—From the sub-committee on Railways, ament the application of the Montreal Street Ry. Co. for the opening of new routes.

Resolved: That said report be received.

10.—*Resolved:* That a report be made to Council asking for a supplementary appropriation of \$905, for completing sewers in certain street, as per report from M. S. Howard, Assistant-City surveyor. The City's share will be \$150 and the balance to wit, \$755 payable by the proprietors.

The chairman informed the Committee that salaries of permanent employes of the Road department had not been increased in comparison to other departments.

On motion of Ald. White, it was

Resolved: That a sub-committee composed of Ald. Leclaire and Ald. O'Connell be appointed to confer with the